



MAC APS : Agent de prévention et de sécurité Maintien et Actualisation des Compétences

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

La Loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, dite « loi Rebsamen » instaure aussi dans son Art. L. 622-19-1 que le renouvellement de la carte professionnelle de l'agent de sécurité privée est conditionné au suivi d'une formation continue.

L'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité fixe les modalités et le programme du recyclage devant être suivi par chaque agent de sécurité avant de renouveler sa carte professionnelle

Le stage est précédé d'une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire
Le stage s'effectue dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.

La personne titulaire du **SST PSC1 ou PSE 1 valide** au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».

Des dispenses sont possibles concernant le module « Prévention des risques terroristes » et « cadre juridique de l'intervention de l'APS » voir ci-dessous les modalités

Si votre carte professionnelle est expirée, vous devez demander au CNAPS **avant la réalisation du MAC** une autorisation préalable d'entrée en formation.

A retenir : la demande de renouvellement de la carte professionnelle doit être transmise au CNAPS avec l'attestation du MAC 3 mois avant la date du 5^{ème} anniversaire.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans la carte professionnelle à jour ou l'autorisation préalable accompagnée de la carte professionnelle périmée.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Powerpoint

Support de cours remis aux participants

Matériel secourisme – mannequins - DEA

Matériel de secourisme tactique – répliques d'armes – garrot – pansement israélien

OBJECTIF

Maintenir et actualiser ses compétences, ceci afin d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle



PUBLIC CONCERNE

Toute personne souhaitant renouveler sa carte professionnelle auprès de la Commission Locale d'agrément de contrôle - C.L.A.C

Dans ce cas la personne doit être SST, PSC1 ou PSE1 à jour de contrôle continu

DURÉE

24h sur 3 jours hors SST

LIEU DE FORMATION

Dans un de nos centres EFSP

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 personnes maximum

VALIDATION

Attestation de suivi du stage de Maintien et Actualisation des compétences prévue par l'Article R612-17 délivrée par le centre de formation.

CONTENU

Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité 4h

- Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent de sécurité privée et la déontologie professionnelle

Compétences opérationnelles générales 7h

- Gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection filtrage

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes 13h

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les différents matériels terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi même
- Protéger
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme tactique
- Alerter les secours



Dispense d'un module du MAC APS SURVEILLANCE GARDIENNAGE

Je soussigné M.....

Demeurant

.....
.....

N° de carte professionnelle

Demande une dispense pour :

Le module « Gestes élémentaires de premiers secours »

Et je justifie en fournissant : SST PSC1 PSE1

Le module « Prévention des risques terroristes »

Et je justifie en fournissant une attestation d'un autre MAC sauf Vidéoprotection

Le module « Cadre juridique de l'intervention de l'APS »

Et je justifie en fournissant une attestation de MAC Agent de surveillance par des systèmes électronique de sécurité

Date

Signature

**Merci de joindre votre dispense à votre inscription.
Aucune dispense ne sera accordée sans ce document et sans les justificatifs**